



LIGUE DE HOCKEY CÔTE-SUD

FORMULAIRE DE TRANSACTION(S)

Cette entente sera valide à partir de la date et de l'heure de réception de cette feuille par courriel auprès de monsieur Claude Turgeon président. En foi de quoi, cette entente libère automatiquement chacun du ou des joueurs impliqués dans cette transaction.

TRANSACTION(S) INTRA-LIGUE & INTER-LIGUES

Nom de l'équipe:

Le Giovannina Ste-Marie

Nom de l'équipe:

Impérial de Saint-Pascal

Nom de la ligue:

LHCS

Nom de la ligue:

LHCS

Échange le ou les joueurs suivants:

Marc-Antoine Fillion

Et considérations futures

Échange le ou les joueurs suivants:

Guillaume Morin

ENTENTE(S) PARTICULIÈRE(S) ENTRE LES DEUX ÉQUIPES EN CAUSE:

Le Giovannina et l'Impérial procède à cette échange pour la saison 2018-2019. Les joueurs respectifs retourneront à leur club respectifs s'il n'y pas d'entente avant le début de saison 2019-2020.

Signé par:

Giovannina de Ste-Marie

1^{er} ou 2^e
Gouverneur

En date du: le 6 janvier 2019

Signé par:

Éric Lemelin, directeur général
Club hockey l'Impérial de Saint-Pascal

1^{er} ou 2^e
Gouverneur

En date du: le 6 janvier 2019